

# JOURNAL OFFICIEL

**DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**Philippe MACHENAUD-JACQUIER  
Mail : philippe.machenaud@mail.pf**NUMERO SPECIAL**Matahiti 162  
N° 35 - Numera Taae**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 20  
no Tiunu 2013

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 50 05 85

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

##### ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

|                                                                                                                                                                                                         | Pages |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Arrêté n° 836 CM du 20 juin 2013 portant fin de fonctions de M. Bruno Peaucellier en qualité de chef du service des relations internationales .....                                                     | 1362  |
| Arrêté n° 837 CM du 20 juin 2013 portant nomination de M. Hiri Ottino en qualité de chef du service des relations internationales .....                                                                 | 1362  |
| Arrêté n° 838 CM du 20 juin 2013 portant fin de fonctions de M. Eugène Sandford en qualité de chef du service de l'informatique .....                                                                   | 1362  |
| Arrêté n° 839 CM du 20 juin 2013 portant nomination de M. Jean-Louis Garry aux fonctions de chef du service de l'informatique par intérim .....                                                         | 1363  |
| Arrêté n° 841 CM du 20 juin 2013 portant nomination de Mme Nathalie Buart en qualité de chef du service de l'artisanat traditionnel par intérim pendant les congés annuels de Mme Laetitia Liault ..... | 1363  |
| Arrêté n° 845 CM du 20 juin 2013 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de la Société d'économie mixte du port de pêche de Papeete (SEM 3P) .....                      | 1364  |
| Arrêté n° 846 CM du 20 juin 2013 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de la société d'économie mixte Tahiti Nui Rava'ai .....                                        | 1364  |
| Arrêté n° 847 CM du 20 juin 2013 portant fin de fonctions de Mme Ingrid Vahinerii Drollet en qualité d'administrateur de la circonscription des îles Australes .....                                    | 1365  |
| Arrêté n° 848 CM du 20 juin 2013 portant nomination de Mme Clarita Viriamu en qualité d'administrateur par intérim de la circonscription des îles Australes .....                                       | 1366  |

# PARTIE OFFICIELLE

## ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

### ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

#### ARRETE n° 836 CM du 20 juin 2013 portant fin de fonctions de M. Bruno Peaucellier en qualité de chef du service des relations internationales.

NOR : SRI1301200AC

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 177 CM du 13 février 2002 portant création et organisation du service des relations internationales ;

Vu l'entretien préalable en date du 17 juin 2013 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de M. Bruno Peaucellier en qualité de chef du service des relations internationales pour compter du 19 juin 2013 au soir.

Art. 2.— L'arrêté n° 353 CM du 20 mars 2003 portant nomination de M. Bruno Peaucellier en qualité de chef du service des relations internationales est abrogé.

Art. 3.— Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

#### ARRETE n° 837 CM du 20 juin 2013 portant nomination de M. Hiria Ottino en qualité de chef du service des relations internationales.

NOR : SRI1301201AC

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie

française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 177 CM du 13 février 2002 portant création et organisation du service des relations internationales ;

Vu l'arrêté n° 836 CM du 20 juin 2013 portant fin de fonctions de M. Bruno Peaucellier en qualité de chef du service des relations internationales ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er.— M. Hiria Ottino est nommé en qualité de chef du service des relations internationales à compter du 20 juin 2013.

Art. 2.— L'arrêté n° 353 CM du 20 mars 2003 portant nomination de M. Bruno Peaucellier en qualité de chef du service des relations internationales est abrogé.

Art. 3.— Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

#### ARRETE n° 838 CM du 20 juin 2013 portant fin de fonctions de M. Eugène Sandford en qualité de chef du service de l'informatique.

NOR : SIP1301173AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 85-1059 AT du 27 juin 1985 portant création du service de l'informatique ;

Vu l'arrêté n° 662 CM du 5 juillet 1985 portant définition des attributions et organisation du service de l'informatique ;

Vu l'arrêté n° 305 CM du 30 mai 2005 portant fin de fonctions de M. Hervé Teivitu Varet et portant nomination de M. Eugène Sandford aux fonctions de chef du service de l'informatique ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er. — Il est mis fin le 20 juin au soir aux fonctions de M. Eugène Sandford en qualité de chef du service de l'informatique.

Art. 2. — L'arrêté n° 305 CM du 30 mai 2005 portant fin de fonctions de M. Hervé Teivitu Varet et portant nomination de M. Eugène Sandford aux fonctions de chef du service de l'informatique est abrogé.

Art. 3. — Le ministre du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat, porte-parole du gouvernement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre du logement,  
des affaires foncières,  
de l'économie numérique,  
de la communication  
et de l'artisanat,  
Marcel TUIHANI.*

**ARRETE n° 839 CM du 20 juin 2013 portant nomination de M. Jean-Louis Garry aux fonctions de chef du service de l'informatique par intérim.**

NOR : SIP1301155AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 85-1059 AT du 27 juin 1985 portant création du service de l'informatique ;

Vu l'arrêté n° 662 CM du 5 juillet 1985 portant définition des attributions et organisation du service de l'informatique ;

Vu l'arrêté n° 838 CM du 20 juin 2013 portant fin de fonctions de M. Eugène Sandford en qualité de chef du service de l'informatique ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er. — M. Jean-Louis Garry est nommé chef du service de l'informatique par intérim.

Art. 2. — Le ministre du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat, porte-parole du gouvernement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre du logement,  
des affaires foncières,  
de l'économie numérique,  
de la communication  
et de l'artisanat,  
Marcel TUIHANI.*

**ARRETE n° 841 CM du 20 juin 2013 portant nomination de Mme Nathalie Buart en qualité de chef du service de l'artisanat traditionnel par intérim pendant les congés annuels de Mme Laetitia Liault.**

NOR : ART1301145AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 84-1014 AT du 11 octobre 1984 portant création du service de l'artisanat traditionnel de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 277 CM du 8 mars 2010 portant nomination de Mme Laetitia Galenon en qualité de chef de service de l'artisanat traditionnel ;

Vu la note de service n° 220 MCA/ART du 22 juin 2011 relative à la nomination de Mlle Nathalie Buart en qualité d'adjointe au chef du service de l'artisanat traditionnel ;

Vu la demande de congé de Mme Laetitia Liault en date du 11 juin 2013 ;

Vu les nécessités de service ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er.— Mme Nathalie Buart, adjointe au chef de service et responsable du bureau administratif et financier, est nommée chef du service de l'artisanat traditionnel par intérim pendant les congés annuels de Mme Laetitia Liault durant la période du 21 juin au 22 juillet 2013 inclus.

Art. 2.— Le ministre du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat, porte-parole du gouvernement, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre du logement,  
des affaires foncières,  
de l'économie numérique,  
de la communication  
et de l'artisanat,  
Marcel TUIHANI.*

**ARRETE n° 845 CM du 20 juin 2013 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de la Société d'économie mixte du port de pêche de Papeete (SEM 3P).**

NOR : DRM1300910AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre des ressources marines, des mines et de la recherche, chargé de la perliculture, de la pêche, de l'aquaculture et des relations avec les institutions,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu le code du commerce ;

Vu la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 modifiée relative aux sociétés d'économie mixte locales ;

Vu la délibération n° 2000-38 APF du 30 mars 2000 fixant les statuts types des sociétés d'économie mixte locales associant la Polynésie française à ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 98-133 APF du 20 août 1998 autorisant la Polynésie française à participer au capital de la Société d'économie mixte du port de pêche de Papeete, en abrégé SEM 3P, après substitution à l'Etablissement pour la valorisation des activités aquacoles et maritimes ;

Vu les statuts de la Société d'économie mixte du port de pêche de Papeete ;

Vu la lettre n° 3179 PR du 3 juin 2013 adressée au président de l'assemblée de la Polynésie française déclarant l'urgence et réceptionnée par l'assemblée de la Polynésie française le 3 juin 2013 ;

Vu l'avis n° 83-2013 CCBF/APF du 10 juin 2013 de la commission de contrôle budgétaire et financier de l'assemblée de la Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er.— Est désigné comme représentant de la Polynésie française au sein de la Société d'économie mixte du port de pêche de Papeete (SEM 3P) pour siéger dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires :

- M. Tearii Alpha.

Art. 2.— Sont désignés comme représentants de la Polynésie française au sein de la Société d'économie mixte du port de pêche de Papeete (SEM 3P) pour siéger au conseil d'administration :

- M. Tearii Alpha ;  
- M. Bruno Marty.

Art. 3.— L'arrêté n° 641 CM du 13 mai 2011 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de la Société d'économie mixte du port de pêche de Papeete (SEM 3P) est abrogé.

Art. 4.— Le ministre des ressources marines, des mines et de la recherche, chargé de la perliculture, de la pêche, de l'aquaculture et des relations avec les institutions, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre des ressources marines,  
des mines et de la recherche,  
Tearii ALPHA.*

**ARRETE n° 846 CM du 20 juin 2013 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de la société d'économie mixte Tahiti Nui Rava'ai.**

NOR : TNR1300911AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre des ressources marines, des mines et de la recherche, chargé de la perliculture, de la pêche, de l'aquaculture et des relations avec les institutions,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu le code du commerce ;

Vu la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 modifiée relative aux sociétés d'économie mixte locales ;

Vu la délibération n° 2000-38 APF du 30 mars 2000 fixant les statuts types des sociétés d'économie mixte locales associant la Polynésie française à ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2000-57 APF du 24 mai 2000 portant création de la société d'économie mixte Tahiti Nui Rava'ai ;

Vu les statuts de la société d'économie mixte Tahiti Nui Rava'ai ;

Vu la lettre n° 3180 PR du 3 juin 2013 adressée au président de l'assemblée de la Polynésie française déclarant l'urgence et réceptionnée par l'assemblée de la Polynésie française le 3 juin 2013 ;

Vu l'avis n° 84-2013 CCBF/APF du 10 juin 2013 de la commission de contrôle budgétaire et financier de l'assemblée de la Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er.— Est désigné comme représentant de la Polynésie française au sein de la société d'économie mixte Tahiti Nui Rava'ai pour siéger dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires :

- M. Tearii Alpha.

Art. 2.— Sont désignés comme représentants de la Polynésie française au sein de la société d'économie mixte Tahiti Nui Rava'ai pour siéger au conseil d'administration :

- M. Tearii Alpha ;
- M. Thomas Moutame ;
- M. Nuihau Laurey ;
- M. Bruno Marty ;
- M. René Temeharo ;
- M. Joseph Teanotoga.

Art. 3.— L'arrêté n° 640 CM du 13 mai 2011 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de la société mixte Tahiti Nui Rava'ai est abrogé.

Art. 4.— Le ministre des ressources marines, des mines et de la recherche, chargé de la periculture, de la pêche, de l'aquaculture et des relations avec les institutions, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

Par le Président de la Polynésie française :  
Le ministre des ressources marines,  
des mines et de la recherche,  
Tearii ALPHA.

# **ARRETE n° 847 CM du 20 juin 2013 portant fin de fonctions de Mme Ingrid Vahinerii Drollet en qualité d'administrateur de la circonscription des îles Australes.**

NOR : CAU1301177AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'élevage et de l'égalité et du développement des archipels,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 2000-132 APF du 9 novembre 2000 fixant les principes de la déconcentration de l'administration de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 2001-72 APF du 5 juillet 2001 portant création des circonscriptions des îles Tuamotu et Gambier, des îles Sous-le-Vent, des îles Marquises et des îles Australes ;

Vu l'arrêté n° 625 CM du 15 mai 2001 définissant les missions du service de l'administration de la Polynésie française confiées, dans chaque archipel, à la circonscription ou aux subdivisions déconcentrées ;

Vu la lettre de démission de l'intéressée en date du 14 juin 2013 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin le 20 juin 2013 au soir aux fonctions de Mme Ingrid Vahinerii Drollet en qualité d'administrateur de la circonscription des îles Australes.

Art. 2.— L'arrêté n° 921 CM du 8 juillet 2011 portant nomination de Mme Ingrid Vahinerii Drollet en qualité de tavana hau de la circonscription des îles Australes est abrogé le 20 juin 2013 au soir.

Art. 3.— Le ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'élevage et de l'égalité et du développement des archipels est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

Par le Président de la Polynésie française :  
Le ministre de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire,  
de l'élevage et de l'égalité  
et du développement des archipels,  
Thomas MOUTAME.

**ARRETE n° 848 CM du 20 juin 2013 portant nomination de  
Mme Clarita Viriamu en qualité d'administrateur par  
interim de la circonscription des îles Australes.**

NOR : CAU1301178AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'élevage et de l'égalité et du développement des archipels,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 2000-132 APF du 9 novembre 2000 fixant les principes de la déconcentration de l'administration de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 2001-72 APF du 5 juillet 2001 portant création des circonscriptions des îles Tuamotu et Gambier, des îles Sous-le-Vent, des îles Marquises et des îles Australes ;

Vu l'arrêté n° 625 CM du 15 mai 2001 définissant les missions du service de l'administration de la Polynésie française confiées, dans chaque archipel, à la circonscription ou aux subdivisions déconcentrées ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 2013,

Arrête :

Article 1er.— Mme Clarita Viriamu est nommée en qualité d'administrateur par intérim de la circonscription des îles Australes à compter du 21 juin 2013.

Art. 2.— Le ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'élevage et de l'égalité et du développement des archipels est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2013.  
Gaston FLOSSE.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire,  
de l'élevage et de l'égalité  
et du développement des archipels,*  
Thomas MOUTAME.

**ETAT RECAPITULATIF CHRONOLOGIQUE JOPF 2012**  
**Ordinaire + Complémentaire (NC) + Spécial (NS)**

| N°                                                                                                               | Date     | Nbre de pages | N°      | Date     | Nbre de pages | N°      | Date     | Nbre de pages |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------|---------|----------|---------------|---------|----------|---------------|
| 1                                                                                                                | 05/01/12 | 236           | 19 NS   | 18/05/12 | 232           | 40 NS   | 14/09/12 | 8             |
| 1 NS                                                                                                             | 05/01/12 | 20            | 20 NS   | 22/05/12 | 2             | 38      | 20/09/12 | 344           |
| 2 NS                                                                                                             | 09/01/12 | 4             | 21 NS   | 22/05/12 | 8             | 41 NS   | 21/09/12 | 4             |
| 2                                                                                                                | 12/01/12 | 148           | 21      | 24/05/12 | 188           | 42 NS   | 25/09/12 | 12            |
| 3 NS                                                                                                             | 12/01/12 | 4             | 22 NS   | 25/05/12 | 8             | 39      | 27/09/12 | 240           |
| 4 NS                                                                                                             | 17/01/12 | 4             | 22 + NC | 31/05/12 | 144           | 43 NS   | 01/10/12 | 12            |
| 3                                                                                                                | 19/01/12 | 272           | 23 NS   | 04/06/12 | 8             | 40      | 04/10/12 | 176           |
| 5 NS                                                                                                             | 20/01/12 | 4             | 23      | 07/06/12 | 164           | 44 NS   | 05/10/12 | 12            |
| 6 NS                                                                                                             | 23/01/12 | 12            | 24 NS   | 11/06/12 | 8             | 45 NS   | 09/10/12 | 8             |
| 4                                                                                                                | 26/01/12 | 108           | 24 + NC | 14/06/12 | 184           | 41      | 11/10/12 | 148           |
| 7 NS                                                                                                             | 30/01/12 | 20            | 25 NS   | 18/06/12 | 64            | 42 + NC | 18/10/12 | 156           |
| 5 + NC                                                                                                           | 02/02/12 | 134           | 25 + NC | 21/06/12 | 88            | 43      | 25/10/12 | 104           |
| 6                                                                                                                | 09/02/12 | 136           | 26 NS   | 26/06/12 | 8             | 46 NS   | 26/10/12 | 12            |
| 8 NS                                                                                                             | 10/02/12 | 96            | 26      | 28/06/12 | 116           | 47 NS   | 29/10/12 | 132           |
| 9 NS                                                                                                             | 10/02/12 | 2             | 27 NS   | 02/07/12 | 12            | 48 NS   | 31/10/12 | 4             |
| 7 + NC                                                                                                           | 16/02/12 | 80            | 28 NS   | 03/07/12 | 2             | 44      | 01/11/12 | 180           |
| 10 NS                                                                                                            | 21/02/12 | 1064          | 27      | 05/07/12 | 88            | 49 NS   | 06/11/12 | 16            |
| 11 NS                                                                                                            | 21/02/12 | 4             | 28      | 12/07/12 | 184           | 45 + NC | 08/11/12 | 124           |
| 8                                                                                                                | 23/02/12 | 80            | 29 NS   | 12/07/12 | 92            | 50 NS   | 12/11/12 | 4             |
| 12 NS                                                                                                            | 29/02/12 | 8             | 30 NS   | 16/07/12 | 12            | 46      | 15/11/12 | 120           |
| 9 + NC                                                                                                           | 01/03/12 | 128           | 29 + NC | 19/07/12 | 132           | 51 NS   | 16/11/12 | 32            |
| 10                                                                                                               | 08/03/12 | 224           | 30      | 26/07/12 | 120           | 47      | 22/11/12 | 164           |
| 11                                                                                                               | 15/03/12 | 92            | 31 NS   | 26/07/12 | 560           | 52 NS   | 23/11/12 | 4             |
| 12 + NC                                                                                                          | 22/03/12 | 244           | 32 NS   | 24/07/12 | 2             | 53 NS   | 27/11/12 | 8             |
| 13 NS                                                                                                            | 27/03/12 | 256           | 33 NS   | 24/07/12 | 4             | 48      | 29/11/12 | 192           |
| 14 NS                                                                                                            | 27/03/12 | 8             | 34 NS   | 30/07/12 | 8             | 54 NS   | 30/11/12 | 12            |
| 13 + NC                                                                                                          | 29/03/12 | 120           | 35 NS   | 31/07/12 | 8             | 55 NS   | 03/12/12 | 36            |
| 14                                                                                                               | 30/03/12 | 92            | 31      | 02/08/12 | 160           | 49 + NC | 06/12/12 | 200           |
| 15 NS                                                                                                            | 10/04/12 | 56            | 36 NS   | 02/08/12 | 132           | 56 NS   | 11/12/12 | 44            |
| 15                                                                                                               | 12/04/12 | 48            | 32      | 09/08/12 | 152           | 50      | 13/12/12 | 216           |
| 16 NS                                                                                                            | 13/04/12 | 8             | 37 NS   | 13/08/12 | 8             | 57 NS   | 18/12/12 | 16            |
| 16                                                                                                               | 19/04/12 | 256           | 33 + NC | 16/08/12 | 128           | 51      | 20/12/12 | 124           |
| 17                                                                                                               | 26/04/12 | 144           | 34      | 23/08/12 | 280           | 58 NS   | 21/12/12 | 144           |
| 17 NS                                                                                                            | 30/04/12 | 4             | 38 NS   | 27/08/12 | 4             | 59 NS   | 21/12/12 | 56            |
| 18                                                                                                               | 03/05/12 | 164           | 35 + NC | 30/08/12 | 176           | 52      | 27/12/12 | 296           |
| 18 NS                                                                                                            | 07/05/12 | 4             | 39 NS   | 04/09/12 | 52            | 60 NS   | 28/12/12 | 36            |
| 19                                                                                                               | 10/05/12 | 104           | 36 + NC | 06/09/12 | 276           | 61 NS   | 28/12/12 | 108           |
| 20                                                                                                               | 17/05/12 | 160           | 37      | 13/09/12 | 168           | 62 NS   | 31/12/12 | 828           |
| 52 Ordinaires + 15 NC = 8 500 p - 62 spéciaux = 4 360 p - soit un TOTAL GENERAL de 129 numéros pour 12 860 pages |          |               |         |          |               |         |          |               |

**Commandes-facturation :**

ouvert du lundi au jeudi de 7 h à 15 h et le vendredi de 7 h à 14 h - Tél. : 500 579 - Fax : 425 261 - [compta.clients@imprimerie.gov.pf](mailto:compta.clients@imprimerie.gov.pf)

**Caisse - Régie :**

ouvert du lundi au jeudi de 7 h à 15 h et le vendredi de 7 h à 13 h - Tél. : 500 578 - Fax : 500 570 - [caisse@imprimerie.gov.pf](mailto:caisse@imprimerie.gov.pf)

**RÉCEPTION**  
des annonces pour publication  
au *Journal officiel* de la Polynésie française

La date limite est fixée au :

Lundi 11h00 (\*)

| (*) SAUF Jours fériés                |                                   |                                          |                     |             |
|--------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|---------------------|-------------|
| FERIES 2013                          |                                   | DATE LIMITE<br>de réception des dossiers | Publication au JOFF |             |
| Jour                                 | Date                              |                                          | N°                  | Date        |
| Arrivée de l'Evangile                | Mardi 5 mars                      | Jeudi 28 février à 14h50                 | 10                  | 7 mars      |
| Vendredi Saint et<br>Lundi de Pâques | Vendredi 29 et<br>Lundi 1er avril | Mercredi 27 mars à 14h50                 | 14                  | 4 avril     |
| Fête du travail                      | Mercredi 1er mai                  | Jeudi 25 avril à 14h50                   | 18                  | 2 mai       |
| Victoire 1945<br>Ascension           | Mercredi 8 mai<br>et Jeudi 9 mai  | Jeudi 2 mai à 14h50                      | 19                  | 9 mai       |
| Pentecôte                            | Lundi 20 mai                      | Jeudi 16 mai à 14h50                     | 21                  | 23 mai      |
| Assomption                           | Jeudi 15 août                     | Jeudi 8 août à 14h50                     | 33                  | 15 août     |
| Armistice 1918                       | Lundi 11 novembre                 | Jeudi 7 novembre à 14h50                 | 46                  | 14 novembre |
| Noël                                 | Mercredi 25 décembre              | Jeudi 19 décembre à 14h50                | 52                  | 26 décembre |
| Jour de l'An                         | Mercredi 1er janvier              | Jeudi 26 décembre à 14h50                | 1                   | 2 janvier   |